

Publié dans Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques 36, 56-82, 1980,
source qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

L'EXPLICATION COMME FAIT DE DISCOURS

PAR

MARIANNE EBEL

En parlant de "discours explicatifs, que postulons-nous?

Un premier constat s'impose: nous n'avons pas trouvé, dans les recherches actuelles sur le langage, d'études qui s'interrogent sur l'explication. Le verbe "expliquer", pourtant utilisé couramment dans le langage quotidien où son statut semble proche du verbe "dire" ("Explique-moi comment, pourquoi..." "Dis-moi comment, pourquoi...", ni le mot "explication" ne paraissent être l'objet d'un questionnement. A quoi cela tient-il? Notre but n'est pas de répondre à cette question, mais ce fait souligne qu'engager une recherche d'ordre sémiologique sur l'explication n'a rien d'évident.

On connaît les difficultés qui président à la constitution d'un domaine scientifique autour de l'argumentation:

- Difficultés méthodologiques: des problèmes pratiques que l'art de la rhétorique ancienne avaient formulés empiriquement et partiellement théorisés se trouvent éclatés et entrent dans un champ où sont convoquées des disciplines aussi diverses que la psychologie, la sociologie politique, la logique, la linguistique, la sémantique, la pragmatique. Pourtant malgré ces difficultés, l'argumentation, bien qu'instable comme objet, a une certaine existence, théorique et aussi matérielle. Elle est reconnue institutionnellement et elle a produit des travaux, certes très divers, mais qui existent¹⁾.

- Il en va tout autrement de l'explication: l'objet n'existe pas; il n'a pas d'histoire, pas d'épistémologie, bien que paradoxalement il puisse être tenu comme l'objet premier, l'indéfinissable, de toute épistémologie. Il faut donc préciser: c'est l'explication comme fait de discours, comme pratique signifiante, qui n'est pas un objet constitué. Dès lors, on peut se demander s'il existe un objet discursif, distinct de l'objet fondamental de toutes les épistémologies, qui serait susceptible de définitions et de connaissance. C'est poser ici la question d'une sémiologie de l'explication. Nous ferons trois remarques qui s'articulent entre elles; les deux premières formulent des difficultés à propos de la définition de l'objet; la troisième tente de sortir de ces difficultés en proposant non pas une définition de l'explication, mais un déplacement de perspectives permettant de circonscrire le champ d'une sémiologie de l'explication.

Première remarque: explication et causalité.

"Rendre clair, intelligible ce qui est obscur; en particulier mettre à jour les causes, les motifs."

Définition communément acceptée, avec une extension large (la clarté) et une restriction (la causalité). Aux deux pôles, la définition nous entraîne d'un côté vers une dissolution, de l'autre vers un enfermement. Dans son acception large, expliquer tend à se confondre avec "dire", "redire" (l'explication de texte traditionnelle comme redite, glose du texte à expliquer, traduction). De ce côté c'est la fuite en avant, tout discours peut se comprendre comme explicatif, comme un développement d'autres discours qu'il vise à éclairer.

Dans sa définition restreinte, on s'enferme dans les théories sur la causalité, dans sa version cognitive, génétique (Piaget) ou scientifique (la causalité en physique, en biologie, etc.) et l'on est ramené à l'épistémologie, comme on va le voir sur un exemple.

Deuxième remarque

Soit le texte suivant

"Si l'on considère le développement de la grammaire transformationnelle, un caractère remarquable en peut être observé: comme il a été dit plus haut, la théorie ainsi conçue parvient à énoncer des expressions formalisées qui résument autant de propriétés supposées à la langue étudiée: ainsi est recherchée et censément obtenue une 'adéquation descriptive'. Si, de plus, ces propriétés hypothétiques peuvent être rapportées à une caractérisation formelle universelle, supposée commune et exclusive à toutes langues possibles, ce qui est proposé prend alors statut d'explication; exemple le plus simple: l'hypothèse même des transformations. Mais de ces caractérisations universelles elles-mêmes, il a pendant longtemps semblé inutile de proposer une explication, qui du moins fut intérieure à la théorie linguistique." (J. Milner, De la syntaxe à l'interprétation, p. 12).

On trouve ici, dans un cadre précis, l'explication comme objectif d'une théorie scientifique, et dotée en même temps d'une définition reposant sur l'universalité d'un modèle, cette universalité s'ajoutant à la cohérence interne qu'on réclame du modèle pour le désigner comme scientifique.

Le statut de l'explication ne paraît pas présenter ici de caractéristiques sémiologiques remarquables: en effet, dans ce cadre, ce n'est pas la mise en discours de l'explication qui est déterminante mais les positions idéologiques. Ainsi on opposera à l'explication telle qu'elle

est conçue par les transformationnistes, formalistes, celle par exemple que les sociolinguistiques mettent en avant, à savoir que ce n'est pas la cohérence interne et l'universalité des concepts qui forment l'explication en linguistique, dans la mesure où ils laissent échapper deux faits incontournables dans la description d'une langue: la variation sociale, contextuelle, situationnelle et le changement linguistique.

Analyser les deux positions en cause revient dès lors à analyser les argumentations qu'elles produisent chacune, ou les positions idéologiques qu'elles recouvrent.

Troisième remarque

Si donc on ne déplace pas le terrain de l'observation, on est toujours renvoyé à une discussion de nature épistémologique. Ce déplacement consiste, nous semble-t-il, à partir des conditions sociales de recevabilité d'une explication, avant d'en définir les mécanismes formels ou le contenu. Qu'on se situe dans le discours institutionnel scientifique ou dans le discours quotidien, on peut repérer un acte de langage qui se désigne comme explication, que ce soit sous la forme je vais vous expliquer ou cela s'explique par ou ceci explique cela.

Aussi remplaçons-nous la question de la nature ou de la définition de l'explication et celle de sa validité (est-ce une bonne explication?) par celle des conditions (à expliciter) qui doivent être remplies pour qu'on puisse dire d'un discours qu'il est de type explicatif. C'est à cette condition-là que paraît possible une sémiologie de l'explication. En ce début de recherche nous essayons donc, sinon de définir un cadre général, du moins expliciter notre point de vue en précisant quel regard nous portons sur ces discours. Le texte propose d'avancer quelques notions sur les situations d'énonciation où l'explication apparaît, peut apparaître comme acte de langage, c'est-à-dire où le discours s'impose comme explicatif.

Mais d'abord, que postulons-nous en parlant de "discours explicatifs"? A quoi les reconnaissons-nous? Parler de discours explicatif suppose qu'il existe d'autres types de discours et qu'il est possible de les repérer dans leurs différences. Précisons: Une de nos hypothèses générales sur le langage comme pratique est que ce qui peut être dit et la manière de le dire dépendent à la fois du thème (ce dont il est question), de la place qu'occupent les locuteurs

et des rapports de forces qui règlent les prises de parole. Le repérage et la classification de différents types de discours ne pourra donc se faire par une analyse des seules formes du discours. Les indices textuels, pour importants qu'ils sont, ne prennent leur signification que rapportés à l'énonciation sociale. Une typologie des discours, fondée seulement sur les formes linguistiques, n'est pas suffisante.

Suivant le contexte, suivant la situation sociale qui façonnent l'énonciation et lui donnent telle résonance plutôt que telle autre, les mots n'ont ni une signification ni une portée identiques. Nous reprenons ici un des postulats formulé par Bakhtine dans le Marxisme et la philosophie du langage²⁾, selon lequel le langage comme pratique est toujours socialement orienté: tout mot s'adresse à un interlocuteur, fût-il fictif comme dans le discours intérieur par exemple; et le mot, ou plus généralement l'énonciation, unité de base du discours, varie selon que le locuteur s'adresse à une personne appartenant à la même classe sociale, au même groupe ou non, selon qu'il est hiérarchiquement inférieur ou supérieur, qu'il est lié par des liens plus ou moins étroits.

Par ailleurs, un discours change de sens suivant son lieu et son mode de production et de mise en circulation. Une lettre de lecteur adressée à un quotidien n'aura ni une portée identique ni ne produira les mêmes effets si elle est publiée, donc diffusée à des milliers d'exemplaires ou si, après réception, le rédacteur du journal la classe ou la jette. Les mêmes agencements de mots produisent des effets de sens très différents suivant où, par qui, comment ils sont produits ou reproduits.

On ne cherchera donc pas à opérer une partition dans un ensemble de discours qui auraient comme propriété intrinsèque d'être ou de ne pas être explicatifs. Argumenter, polémiquer, enseigner, raconter, expliquer sont des pratiques langagières, des processus signifiants et non des objets isolables qu'on pourrait cueillir comme des pâquerettes, suspendre comme un tableau ou classer suivant leur couleur, leur forme ou leur dimension comme des billes ou des cailloux. Un discours n'est pas explicatif, argumentatif, narratif ou didactique par nature, mais peut se présenter comme tel dans des conditions précises. En parlant de discours explicatifs, nous postulons donc que, dans des pratiques langagières concrètes, les discours se repèrent de manière diverse et qu'il est possible, par l'analyse, non pas de trouver une forme, ou un contenu, ou une fonction qui en soi serait susceptible de doter un discours de tel

ou tel caractère, mais de dégager un ensemble de traits constitutifs d'un effet particulier de discours, l'effet-explication en l'occurrence.

Dans cette perspective, "l'intérieur" et "l'extérieur" du discours (sa forme, son contenu, ses conditions de production et de mises en circulation, sa ou ses fonctions sociales) forment un tout, certes analysable, donc partiellement dissociable, mais dont aucun élément ne peut suffire à lui seul pour rendre compte de ce qui est mis en jeu dans le discours lorsqu'il se présente comme explicatif.

On n'explique pas n'importe quoi à n'importe qui...

Le pouvoir de prendre la parole, d'approuver ou de contester de qui est dit, mais aussi, l'impossibilité, sinon de prendre la parole, du moins de la prendre n'importe comment, sont fonction des rapports de forces qui règlent les pratiques langagières, comme l'ensemble des pratiques sociales. Il ne suffit pas de lancer un mot d'ordre pour qu'il soit repris (condition même de son efficacité), il ne suffit pas de donner un ordre pour qu'il soit exécuté (donc qu'il ait l'effet escompté), il ne suffit pas de parler pour être écouté pas plus qu'il ne suffit d'être doté de la capacité de parler pour avoir le droit à la parole. Ce qui est dit et peut se dire, mais aussi la manière de le dire dépendent des places qu'occupent les locuteurs dans l'interaction et des normes qui la gouvernent. L'obligation d'écouter, de prendre en compte ce qui est dit, le pouvoir d'être entendu, cru, obéi, tout comme le pouvoir de prendre la parole sont déterminés par ce que Bourdieu appelle le capital d'autorité des locuteurs³⁾. Ainsi est-il difficile, sans remettre en cause les rapports hiérarchiques -ce qui ^{est} loin d'être toujours possible- de s'adresser à un supérieur en lui donnant un ordre ou en exigeant de lui qu'il se justifie d'un comportement⁴⁾. Aussi,

"pour rendre raison du discours" faut-il "connaître les conditions de constitution du groupe dans lequel il fonctionne: la science du discours doit prendre en compte non seulement les rapports de force symboliques qui s'établissent dans le groupe concerné et qui font que certains sont hors d'état de parler (e.g. les femmes) ou doivent conquérir leur public tandis que d'autres sont en pays conquis, mais aussi les lois même de production du groupe qui font que certaines catégories sont absentes (ou représentées seulement par des porte-parole). Ces conditions cachées sont déterminantes pour comprendre ce qui peut se dire et ce qui ne peut pas se dire dans un groupe." (5)

Un discours se définit tout autant par ce qu'il dit que par ce qu'il exclut, par ce qu'il ne dit pas, parce qu'il ne peut pas le dire. Ce qu'il exclut, c'est à la fois ce qu'il ne peut pas dire (ce qui ne peut se dire) sans violer les normes (y compris celles de la langue) admises, reconnues dans un contexte donné et ce qu'il ne dit pas (ce qui n'est pas dit) en raison d'un rapport de forces déterminé. Dans un certain sens, autocensure et censure sont assimilables: parole non dite ou parole interdite, l'effet est le même, toutes deux contribuent à présenter (tacitement) comme seule légitime la parole qui satisfait aux normes sociales⁶⁾.

Les rapports de forces qui règlent l'interaction verbale ne sont pas qu'extérieurs au langage, ils y sont manifestés, représentés, symbolisés; analyser le discours comme pratique, c'est donc*questionner sur sa manière d'être, sa manière de dire et de taire, c'est expliciter les normes qui le règlent et qu'en retour il légitime, accrédite et renforce. Le propre de l'effort analytique consiste dans la mise à nu de ce qui dans le dit reste non dit.

Dans l'activité discursive des liens se tissent entre la forme du discours et la structure de la relation sociale dans laquelle et pour laquelle le discours est produit. Autrement dit, il existe une unité organique (analysable) entre la forme d'une communication (par exemple une explication proposée par un enseignant dans le cadre de l'institution scolaire), la forme d'énonciation (objectivante, rationnelle, etc.) et le thème (ce dont il est question, ce qui^{est} en question, c'est-à-dire, dans le cas présent, ce qui est expliqué/doit être expliqué): on n'explique pas n'importe quoi à n'importe qui, dans n'importe quelle circonstance, sous n'importe quelle forme, et ce n'est pas n'importe qui, dans n'importe quelle situation qui est habilité à tenir un discours qui se présente comme explicatif. Les normes implicites auxquelles un tel discours obéit peuvent être résumées comme suit:

** il existe, explicitement posé ou non, un problème, une question, quelque chose de l'ordre du dire, du faire ou de l'être à expliquer.*

Il arrive que cette "question", ce "problème" soient créés tout entier dans et par le discours. C'est le cas notamment des romans policiers où l'énigme, ce qui est à découvrir, à expliquer doit d'abord être mis en scène comme énigmatique. C'est le cas aussi de certaines interventions politiques. Ainsi en va-t-il par exemple d'un texte publié par le

*non seulement le mettre en rapport avec son extérieur, mais le...

Département de psychiatrie de l'Université de Genève au sujet d'un séminaire d'épistémologie dirigé par le signataire du texte. Le titre "Réponse à une question qui n'a pas été posée" indique déjà à lui seul qu'on peut, lorsqu'on est en position de le faire, non seulement répondre à une question non posée, mais créer une question de toute pièce pour y répondre. La question n'importe ici que parce qu'elle donne à lire la réponse qui y est apportée sous un éclairage particulier: elle légitime formellement le fait qu'il y a réponse par son discours, l'auteur du texte fait exister cette "question qui n'a pas été posée" sans pour autant la prendre à son compte⁷⁾:

"Dans l'intervalle entre nos réunions, j'ai eu le plaisir d'avoir des contacts avec plusieurs d'entre vous. Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer la personne qui m'avait demandé: "pourquoi ces réunions?". Je l'aurais incitée à poser cette question dans le bulletin." (8)

- ce qui lui permet à la fois de porter un jugement positif sur la question, et de justifier le fait qu'il y répond:

"Cette question me paraît en effet pertinente, de sorte que bien que cette question n'aie pas été posée "officiellement", il m'a paru opportun de tenter d'y répondre" (c'est nous qui soulignons)⁸⁾

En posant explicitement cette question, en précisant de plus qu'à son avis "il est sain de se la poser", le directeur de ce séminaire, en même temps qu'il fournit un repère sur la manière dont il faut entendre ce qu'il dit, exclut que la pertinence de la question soit mise en doute, ce qui est une précondition à l'existence d'un discours explicatif. Cela ne signifie bien sûr ni que la réponse va être reconnue comme explicative, ni qu'elle sera acceptée comme pertinente par tous ceux à qui elle s'adresse. L'existence d'une question, implicite ou non, est une condition nécessaire mais non suffisante à celle d'un discours explicatif. Reconnaître un caractère explicatif à un discours, le comprendre, le juger pertinent sont autant d'aspects que l'analyse doit distinguer même si, dans la pratique, il y a souvent interférence entre ces différents niveaux.

* *la légitimité de la question doit être reconnue*: on n'explique pas ce qui va de soi, pas plus qu'on ne demande d'explication pour ce qui va de soi. Cette assertion doit être nuancée: dans le cadre de l'école par exemple, le contrôle pédagogique consiste précisément à se demander à l'élève d'expliquer ce qui, pour l'enseignant, va de soi. D'une manière

plus générale, il faut noter que la légitimité d'une question n'est pas déterminée par ^{un} rapport interindividuel dans lequel le déterminant social ne serait que secondaire:

"ce qui peut être dit et la manière de le dire dans une circonstance déterminée dépendent de la structure de la relation objective entre les positions qu'émetteur et récepteur occupent dans la structure de la distribution du capital linguistique et des autres espèces de capital. Toute expression verbale, qu'il s'agisse du bavardage entre deux amis, du discours d'apparat d'un porte-parole "autorisé" ou d'un compte-rendu scientifique, porte la marque, dans son contenu et dans sa forme, des conditions que le champ considéré assure à celui qui le produit en fonction de la position qu'il y occupe. La raison d'être d'un discours ne réside jamais complètement dans la compétence proprement linguistique du locuteur; elle réside dans le lieu socialement défini à partir duquel il est proféré, c'est-à-dire dans les propriétés pertinentes d'une position dans le champ des rapports de classe ou dans un champ particulier comme le champ intellectuel ou le champ scientifique." (9).

La légitimité de la question s'impose souvent comme d'elle-même dans une situation déterminée. Ainsi, dans l'échange quotidien il n'est généralement pas nécessaire que des personnes qui se connaissent motivent une demande d'explication telle que "explique-moi comment fonctionne cet appareil/pourquoi il est en panne". A moins de supposer que l'autre se moque de lui -ce qui peut conduire à un refus explicite de répondre à cette question alors jugée illégitime "tu connais suffisamment cette machine pour te débrouiller tout seul"-, celui à qui est adressé cette demande d'explication comprend sans autre ce qu'il est censé faire; il sait aussi que celui qui s'adresse à lui en ces termes estime/^{en} connaître moins que lui en technologie par exemple. Les conditions normées qui règlent ce type de communication exigent en effet que celui qui explique/ à qui l'on demande d'expliquer en sache plus ou connaisse mieux ce qui est à expliquer. Si ce n'est pas le cas, si celui qui est censé expliquer ne domine pas mieux que l'autre l'objet en question, deux cas sont encore possible:

* il n'y a pas d'explication, la question, reconnue comme légitime, est repoussée: "Je ne sais pas non plus, demande à quelqu'un d'autre". Il ne suffit donc pas qu'une question soit acceptée comme légitime pour qu'il y ait discours explicatif.

* celui à qui s'adresse la question fait comme s'il était compétent et fournit une explication; celle-ci sera ou non adéquate. Mais vrai ou faux, compris ou non, le discours produit dans ces conditions se présentera comme explicatif.

Dans d'autres situations, la légitimité de la question, loin être évidente, doit être préalablement établie. Elle l'est alors souvent dans et par le discours. C'est fréquemment le cas dans le champ scientifique: avant de fournir une explication d'un phénomène donné sous la forme d'une théorie ou d'un ensemble d'hypothèses, la pertinence de l'objet est rappelée par un "état de la question", une discussion d'autres théories jugées inadéquates, etc.

"L'histoire primitive d'une moitié de l'humanité -la moitié féminine- reste, en grande partie, singulièrement obscure. Pour l'éclaircir quelque peu, il convient de procéder à la lumière de l'anthropologie, à un examen du rôle et des réalisations des femmes dans la société préhistorique. Telle est l'ambition du présent ouvrage.

Pour tout ce qui concerne le passé de notre espèce, l'essor actuel du mouvement de libération de la femme contribue à mettre l'accent sur certaines propositions contestables et sur certaines questions qui exigeraient des réponses plus précises.

En premier lieu, il conviendrait d'examiner le problème du matriarcat. Est-il exact qu'à un moment de l'Histoire, la femme fut *spécialement* honorée et influente? Si tel fut le cas, comment perdit-elle sa place éminente pour être ramenée à une situation subalterne dans la société patriarcale? A moins que le matriarcat, comme certains le soutiennent, ne soit qu'un mythe sans aucune racine historique sérieuse." (10)

La légitimité des questions est motivée ici par le fait que l'histoire de la moitié de l'humanité reste obscure. Les questions elles-mêmes sont non seulement explicitées (l'infériorité féminine actuelle est-elle congénitale? a-t-elle été une constante au cours de l'histoire, sinon comment s'explique-t-elle?) mais sont présentées comme de véritables questions, dans la mesure où elles sont posées par le mouvement de libération des femmes (qui en l'occurrence -et le texte le sous-entend- est bien placé pour les poser) et qu'elles restent posées puisqu'elles n'ont pas encore trouvé de réponses satisfaisantes ("certaines questions (...) exigeraient des réponses plus précises"). Fait qui à son tour légitime l'entreprise de l'auteur du livre qui se propose de les examiner sous un nouveau jour "à la lumière de l'anthropologie".

Prenons un dernier exemple, dans un tout autre champ, ¹¹⁾ pour mettre en évidence le fait qu'une demande d'explication (qui n'est que le corrélat d'une explication que l'on donne en précisant au préalable qu'il vaut la peine de poser/de se poser la question et de chercher à y répondre) doit souvent être explicitement motivée pour être reconnue comme légitime.

"Messieurs,

Je me réfère à votre lettre du 9.10.79 dans laquelle vous me signifiiez mon congé. Je m'étonne de la raison invoquée. Pourquoi écrivez-vous pour motiver mon licenciement "Suite à la restructuration de notre département informatique..." alors qu'au vu des faits suivants il paraît évident que ce qui "gêne" votre entreprise est mon état de femme enceinte?

- 1) Un nouvel opérateur a été engagé pour effectuer le travail que je faisais jusqu'ici.
- 2) Ce ne sont pas mes compétences professionnelles qui sont en cause puisqu'en juin dernier mon chef m'a informé que la direction avait décidé d'augmenter mon salaire parce qu'elle est satisfaite de mon travail.
- 3) C'est à la suite d'une absence justifiée (mardi 2 octobre) que vous avez décidé de me congédier.

Au cours d'un entretien en septembre, vous m'avez proposé de changer de bureau pour faciliter ma grossesse. Vous étiez donc au courant de mon état et apparemment d'accord de trouver un arrangement pour des meilleures conditions de travail (être assise plutôt que debout). Le mardi 2 octobre, suite à un malaise j'ai quitté le travail après avoir averti Mme R. Quand, à mon retour, j'ai voulu faire état de mes droits (faire justifier les heures manquantes sur ma carte), me basant pour cela sur la Loi fédérale du travail, vous avez décidé de me licencier.

A l'occasion d'une journée d'information à laquelle j'ai assisté récemment Monsieur H., directeur de l'entreprise, a dit "Notre maison est une entreprise où toute action envisagée par les autorités est transparente". Cette "transparence" dont parlait Monsieur H., qu'en est-il dans le cas présent? Faut-il entendre par "transparence" le fait de donner une raison (restructuration du département d'informatique) pour une autre (grossesse et défense des droits légaux), quand l'entreprise veut se débarrasser d'une employée parce qu'elle est enceinte?

Monsieur, je souhaiterais obtenir une explication à ce sujet.

En attendant je vous adresse, Messieurs, mes salutations distinguées."

Dans ce cas la demande d'explication est légitimée par la mise en évidence d'un comportement contradictoire. La question ne porte pas directement sur le licenciement¹²⁾, mais sur le constat que la direction ne fait pas ce qu'elle prétend faire. Par l'énumération d'une série de faits l'auteur établit dans sa lettre que

- 1) le motif de licenciement est faux (engager une personne qui fait le même travail est contradictoire avec la raison invoquée);
- 2) le vrai motif est à chercher dans la détermination dont la personne licenciée a fait preuve pour défendre les droits attachés à son état de grossesse.

Rappelant que, selon son directeur, l'entreprise mène une politique "transparente", l'auteur de la lettre s'interroge alors sur la signifi-

cation de ce mot dans ce contexte précis -(comment peut-on à la fois se prévaloir de "transparence" dans toute action et donner une raison pour une autre lorsqu'il s'agit de motiver un licenciement?).

Ces différents exemples mettent en évidence un fait qui mérite d'être analysé de plus près:

l'opération discursive de légitimation d'un discours explicatif prend des formes très diverses suivant les situations d'énonciations, les formes de communications, les problèmes débattus et le type de liens qui existent entre les locuteurs.

**Le discours explicatif se présente comme discours d'autorité: ce qui est expliqué et la manière /de expliquer est reconnu comme ce qui peut et doit être expliqué.*

Dans le cas d'une interaction verbale concrète cela implique que les rapports de forces entre locuteurs soient tels que les interlocuteurs/puissent mettre en question l'autorité¹³⁾ de celui qui explique ou que si, théoriquement ils peuvent le faire (en raison de leur propre savoir, de leur position sociale, etc.), ils ne le font pas pratiquement.

Les polémiques autour de la "société nucléaire" montrent de façon particulièrement claire à quel point l'autorité de ceux qui interviennent importe. Dans ce débat où sont invoquées diverses disciplines -physique nucléaire, atomique, thermodynamique, mécanique des fluides, électronique, etc.- et où "se négocie du pouvoir derrière les effets du discours scientifique"¹⁴⁾, les explications que fournissent les partisans ou les opposants ne sont reconnues comme telles que si l'autorité de ceux qui parlent n'est pas d'emblée remise en question. Cette discussion s'articule en effet sur trois niveaux interreliés, celui, politique de l'inéluctabilité et de la fiabilité du choix nucléaire, celui du savoir, des connaissances et des développements scientifiques ou techniques, et celui de la représentation de ce savoir (par qui il est porté, qui le légitime, qui en est le garant). Historiquement, le débat autour du nucléaire a du reste pris toute son importance au moment où des scientifiques ont commencé à mettre publiquement en doute les affirmations des promoteurs du nucléaire. Leurs interventions aux côtés des militants antinucléaires et écologistes ont mis en évidence un fait essentiel à la mise en cause du choix nucléaire: la scientificité des arguments des pronucléaires n'est pas établie, les explications qu'ils don-

ment au sujet de l'inéluctabilité et de la fiabilité du choix sont contestables puisque contestées par des scientifiques.

Les titres universitaires et les fonctions des interlocuteurs jouent un rôle considérable dans les débats qui opposent partisans et opposants: deux questions sont maintenant constamment présentes dans les affrontements publics, à savoir, de quel droit avance-t-il ce qu'il avance, quelle est la légitimité de son savoir? les explications qu'il donne sont-elles justes, peut-il les prouver? Alors que dans un premier temps les promoteurs du nucléaire, assurés sinon de leur savoir du moins de leur position d'autorité vis-à-vis de ce savoir, avaient pu traiter les opposants d'arriérés, de rétrogrades et de primitifs, quand ils ne les ignoraient pas tout simplement, les déclarations faites par des scientifiques, la reprise de leurs arguments par le mouvement anti-nucléaire, mais aussi par les médias ont transformé la situation. Ainsi en France par exemple, l'appel des quatre cents scientifiques pour un moratoire et le développement du mouvement antinucléaire à l'échelle nationale a non seulement obligé EDF à répondre aux opposants, mais à élaborer une nouvelle politique énergétique.¹⁵⁾ Dans les débats contradictoires les porte-parole sont en effet peu à peu apparus pour ce qu'ils sont:

"des mercénaires payés par une organisation pour défendre une politique (...) "L'Etat nous demandé de faire du nucléaire, nous sommes au service de l'Etat, nous faisons du nucléaire". Aculés dans leurs derniers retranchements, c'est ce que répondent les pontes". (16)

De telles réponses ne suffisent plus pour

"faire en sorte que la population dans son ensemble ne soit pas contaminée par la propagande adverse." (17)

C'est pourquoi, partant du constat qu'"A notre époque, il ne suffit plus pour avoir la possibilité de construire une centrale d'obtenir les seules autorisations légales" et notant que "Le temps est révolu où elle (l'opinion publique) faisait confiance à l'administration pour décider si une centrale pouvait être construite"¹⁷⁾, E.D.F. pose explicitement la question "Qui doit agir?"¹⁷⁾, qui, dans cette situation, a une autorité suffisante pour que le public n'ait pas le sentiment que les explications données sont "intéressées".

Cet exemple met en évidence trois points:

* un discours ne peut se présenter comme explicatif que si, en dépit d'une situation polémique,

il parvient à se placer à l'extérieur de la polémique. La mise en cause de la légitimité du projet nucléaire par le mouvement antinucléaire oblige les partisans à répondre à leurs arguments, mais "prouver que l'on a raison dans un domaine tel que le nucléaire devient très vite problématique"¹⁸⁾ : aux questions et aux inquiétudes on ne peut répondre que par des arguments d'autorité.

C'est bien ainsi qu'a été "conçue" la brochure d'E.D.F. sur Fessenheim, diffusée à 35'000 exemplaires pour

"rattraper le terrain perdu, c'est-à-dire faire savoir aux populations locales qu'elles avaient été abusées par une propagande mensongère " :

"Cette brochure illustrée et de lecture aisée n'a pas été conçue comme une "anti-brochure" opposée à celle du comité adverse." (19).

*l'autorité nécessaire pour présenter un discours comme explicatif (rationnel, objectif, désintéressé) peut être remise en question dans la polémique et sur le terrain concret de la lutte des classes. L'influence grandissante du mouvement antinucléaire mine l'autorité des promoteurs du nucléaire et ébranle la légitimité de leur projet. Face à cette situation nouvelle les partisans du nucléaire ne peuvent plus qu'élaborer une nouvelle stratégie dans l'espoir qu'ainsi "l'information sera mieux reçue"²⁰⁾.

* Bonne ou mauvaise, juste ou non, une explication ne peut s'imposer et être reconnue comme telle -ce qui ne signifie pas nécessairement qu'elle soit comprise²¹⁾ - que si l'autorité de ceux qui l'avancent n'est pas mise en question. Une des spécificités de cet acte de langage qui se désigne comme explication est de ne pas supporter la polémique.

Explication et argumentation

Dans la controverse, le discours explicatif s'anéantit en tant que tel, non qu'il disparaisse comme discours, simplement il change de caractère.

Contrairement aux discours argumentatifs qui peuvent perdre de leur efficacité lorsqu'ils sont désignés comme tels, un discours dont il est dit qu'il est explicatif, s'impose comme tel. A condition de ne pas être réduite au silence en raison de ma position je peux, dans une polémique, interrompre celui qui parle en l'accusant d'argumenter à tort et à travers, de prêcher pour son saint, je ne puis lui couper la parole sous prétexte qu'il ne fait qu'expliquer. Il est

possible de connoter négativement une prise de parole en disant que c'est une argumentation, on ne peut détruire une explication . en disant que c'est une explication. C'est là un trait spécifique au discours explicatif: le désigner comme tel, c'est le reconnaître et sinon l'accepter comme vrai du moins le considérer comme objectif. Le terme "expliquer", à l'inverse du mot "argumenter" a un caractère performatif: mis en discours, il peut fonctionner comme un point de repère; c'est une marque, un lieu où le discours, en même temps qu'il indique ce qu'il prétend être, signale comment il doit être lu et entendu. Il est vrai qu'il ne suffit pas de dire "Je vais vous expliquer pourquoi EDF est aujourd'hui favorable à la promotion du nucléaire" pour que ce qui suit soit reçu comme une explication acceptable. Mais par là je fournis à ceux qui m'écoutent une information sur la manière dont il faut comprendre ce que j'ai à dire. En disant "je vais vous expliquer..." je laisse en effet entendre

- * qu'il ne va pas de soi qu'EDF est favorable à la promotion du nucléaire, qu'elle pourrait être partisane d'une autre politique énergétique;
- * que je sais pourquoi EDF est favorable à l'implantation de centrales nucléaires;
- * que je suppose que ceux à qui je m'adresse ne connaissent pas les raisons qui fondent les choix d'EDF, mais s'y intéressent;
- * que je ne vais pas tenir un discours de type évaluatif, critique à l'égard de la politique d'EDF, mais un discours objectif, fournissant des faits, explicitant des raisons, apportant à ceux qui m'écoutent les éléments suffisants pour se faire eux-mêmes une opinion sur le choix d'EDF, c'est-à-dire leur permettant d'évaluer la politique d'EDF.

En un mot, l'expression "Je vais vous expliquer..." oriente le discours et le valorise en un sens très précis: elle lui donne le statut d'explication et le présente comme légitime en l'annonçant comme objectif, non évaluatif, digne d'intérêt, non banal. Pour orienter mon discours en un sens différent, ceux à qui je m'adresse devront alors

- * soit explicitement refuser de reconnaître ma compétence en la matière ("Qu'en savez-vous? qu'est-ce qui vous autorise à dire ce que vous dites? de quel droit vous parlez-nous?")

* soit exprimer leur désintérêt pour la question discutée ("Ne vous donnez pas la peine de nous expliquer ça, ce problème ne nous intéresse pas)

* ou refuser de reconnaître la légitimité du problème ("Pas besoin d'expliquer, c'est évident pour tout le monde").

De telles interventions entraînent celui qui voulait proposer un discours explicatif à se justifier, à argumenter, à moins qu'il ne soit tout simplement réduit au silence. Encore faut-il que les locuteurs soient dans une position telle qu'ils puissent, dans les faits, exprimer leur désintérêt, mettre en cause la légitimité de la question ou refuser de reconnaître l'autorité de celui qui parle.

Cette propriété du discours qui veut que, désigné comme explicatif, un discours se trouve doté de l'effet d'objectivité et d'autorité propres à ce type de discours, en fait dans l'interaction réelle des modes d'interventions efficaces à plus d'un titre. La fonction sociale de ce type de discours est bien d'être unique: on n'explique pas seulement pour comprendre ou faire comprendre, pour communiquer et faire partager un savoir, mais aussi pour argumenter, convaincre, dominer, imposer une politique²²⁾. Une analyse sémiologique de l'explication devra en tenir compte.

"Ceci n'explique pas cela"

Un dernier exemple nous permettra de préciser d'une part en quoi consiste le déplacement du terrain d'observation lorsque, confronté à un discours scientifique, on cherche à échapper à une discussion de nature épistémologique, d'autre part de reprendre et d'illustrer un certain nombre de notions avancées jusqu'ici. Enfin, cet exemple devrait nous aider à définir une éventuelle direction de recherche.

"Voulant expliquer les mauvais résultats..."

Dans "La logique de l'anglais non standard"²³⁾, Labov s'attaque aux notions de "privation verbale", "privation culturelle", "mode non logique de comportement expressif". Il polémique contre les psycho-pédagogues (Bereiter, Engelmann, Jentzen) qui utilisent conjointement ces notions, empruntées à Deutsch et à Bernstein, pour expliquer les échecs scolaires des enfants noirs des ghettos urbains.

Labov procède ici à une critique des fondements de ces no-

tions et des liens de cause à effet censés les articuler. Il montre qu'elles n'expliquent des comportements ou des échecs que dans certaines situations d'interactions verbales caractérisées par l'inégalité de l'échange et l'insécurité linguistiques: situations scolaires ou parascolaires (test, etc.). Une simple modification des conditions de parole (mise en situation de parité, stimulations réelles par le choix de référent faisant partie de la culture de l'enfant interviewé) suffit à transformer la "non-verbalité" en verbalité, cette dernière ayant, contrairement à l'idée initiale, une fonction fondamentale pour l'enfant au sein de son groupe. Il n'y a donc pas de liens entre l'habileté verbale qui se manifeste dans des actes de parole caractéristiques de la culture de rue (épopées orales, vannes, etc.) et les capacités scolaires.

Dans un deuxième temps une analyse particulière, non quantitative, de deux discours argumentés, produits, le premier par un "locuteur modèle en vernaculaire noir-américain", ^(VNA) le second par un locuteur représentatif de la "middle class", permet à Labov de montrer, par comparaison, qu'il n'existe aucune relation entre un dialecte donné (par exemple celui de la "middle class", par ailleurs dominant dans le discours scolaire) et un fonctionnement logique du raisonnement.

Les deux discours sont produits en situation non formelle et portant sur un même référent ("Y a-t-il une existence après la mort?"); or le discours de Larry, exemple parfait du "style rhétorique du VNA", met en place un raisonnement complexe sans défaillance logique, utilisant une série d'implications, de disjonctions, de négations, procédant à une démonstration par l'absurde. Le discours "middle", en revanche, cherche à maintenir une cohérence rationnelle tout en développant des croyances irrationnelles; il en résulte une série de maladresses (répétitions, hésitations, ruptures syntaxiques) et une "verbosité" totalement absente du premier discours.

On pourrait adresser une série de questions à la démonstration qui nous est proposée ici; par exemple, le fait de pouvoir exprimer en "bonne logique" l'argumentation de Larry constitue-t-il une démonstration satisfaisante de la thèse que défend Labov? La logique formelle peut-elle être considérée comme un critère en soi, permettant d'évaluer les capacités argumentatives manifestées dans un discours? Labov parle d'une "rhétorique" du VNA par rapport à laquelle les locu-

teurs manifestent des capacités individuelles variables, comme ils en manifestent dans les récits ou l'échange de vannes. Si dans ces deux cas, les réactions du groupe permettent d'évaluer ces capacités, l'analyste n'est-il pas, ici, renvoyé aux règles de sa propre rhétorique pour cette évaluation?)

Enfin, la notion de "style" telle qu'elle est utilisée dans ces pages ne repose-t-elle pas sur des considérations d'ordre esthétique plus proches de la stylistique littéraire que de la méthodologie linguistique, même si les valeurs idéologiques de l'analyse stylistique se trouvent ici inversées? Mais là n'est pas notre présent objet d'étude: nous ne nous intéressons pas dans ce texte à la théorie de Labov elle-même, aussi importante soit-elle. Nous n'interrogeons pas le modèle alternatif qu'il propose et ne discutons pas l'intérêt théorique et politique de cette critique²⁴⁾. En raison de son caractère apologétique (défense et illustration des capacités logiques et rhétoriques d'un locuteur VNA) et polémique (contre une pédagogie fondée sur le déficit verbal et culturel), cet article nous montre comment une explication (celle des psychopédagogues) se "dissout" jusqu'à se trouver réduite à un mythe. C'est cette transformation qui nous intéresse ici.

Nous ne procédons pas à une analyse systématique de l'argumentation de Labov, les lignes qui suivent se veulent plus suggestives que rigoureuses.

Une étude plus détaillée reste à faire. D'abord, comment savons-nous, en tant que lecteurs, que l'auteur de ce texte part de quelque chose qu'on peut reconnaître comme une explication? Avant de la critiquer, Labov rappelle la théorie que des psychologues scolaires ont développé aux Etats-Unis pour expliquer un fait que lui-même ne conteste pas, les mauvais résultats scolaires des enfants noirs des ghettos.

Premier constat: la légitimité du problème n'est pas remise en cause.

Il y a bien un phénomène à expliquer:

"Ces dix dernières années, le gouvernement a financé bon nombre d'études consacrées aux problèmes scolaires des enfants des ghettos". (25)

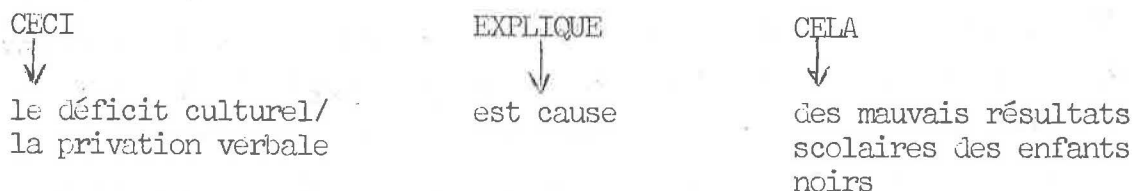
Deuxième constat: les psychologues scolaires qui se sont intéressés à cette question ont bien cherché à fournir une explication (ils ne se sont pas contentés par exemple d'affirmer qu'il y a un problème):

"Voulant expliquer les mauvais résultats obtenus par ces enfants, les psychologues scolaires se sont efforcés de découvrir de quels désavantages ils pouvaient bien souffrir." (25)

Troisième constat: un principe explicatif a été dégagé par ces psychopédagogues: les enfants des ghettos présentent un déficit culturel (qui lui-même s'explique par la pauvreté de leur environnement) qui, dans le domaine du langage se traduit par le concept de privation verbale (dont on peut détailler les effets: incapacité de prononcer des phrases complètes, ignorance des noms des objets courants, absence de logique):

"Le point de vue qui a finalement rallié (la majorité) et sur lequel se sont fondés les programmes d'intervention est qu'ils présentent en fait un déficit culturel, dû à la pauvreté de l'environnement qu'ils ont connu dans leurs premières années. On a beaucoup insisté, en particulier, sur le rôle du langage. Dans ce domaine, la théorie du déficit s'est traduite par un concept: celui de privation verbale. Les enfants noirs des ghettos, dit-on, ne sont guère stimulés verbalement et entendent peu de phrases bien formées, d'où résulte un appauvrissement de leurs moyens d'expression verbale. Ils sont incapables de prononcer des phrases complètes, ils ignorent les noms des objets courants, ils ne savent pas former de concepts ni communiquer des pensées logiques." (25)

La relation entre ce qui est à expliquer et le principe explicatif (entre explicans et explicandum) est d'ordre causal. On a schématiquement:



Dans ce premier paragraphe une série d'indices textuels marquent les distances que l'auteur prend par rapport à ce schéma.

Ce n'est pas son explication, ce n'est qu'une explication qu'il rapporte:

"le point de vue qui a finalement rallié la majorité..."

"On a beaucoup insisté..."

"Dans ce domaine la théorie du déficit s'est traduite par..."

"Les enfants noirs des ghettos, dit-on,..."

Dans aucun de ces énoncés l'auteur ne se désigne comme sujet d'énonciation.

Dans le deuxième paragraphe l'auteur prend toutes ses dis-

tances par rapport à ce modèle. Il conteste l'autorité des psychopédagogues en matière de langage, met en doute leur connaissance des enfants des ghettos et rejette leur principe explicatif comme concept sans fondement:

"Malheureusement, les psychologues scolaires qui ont introduit ces notions ne connaissaient pas grand-chose au langage, et encore moins aux enfants noirs. Un concept comme celui de privation verbale n'a aucun fondement dans la réalité sociale." (25)

Les assertions qui fondaient la notion de privation verbale se trouvent réfutées par une série de contre-affirmations:

"C'est tout le contraire qui est vrai: les enfants noirs des ghettos urbains sont très stimulés verbalement, ils entendent plus de phrases bien formées que les enfants de la *middle class*, ils participent pleinement à une culture éminemment verbale. Enfin, ils disposent du même vocabulaire de base, de la même capacité d'apprentissage conceptuel et de la même logique que quiconque apprend à parler et à comprendre l'anglais."

"En fait, enchaîne-t-il alors sans autre, la notion de privation verbale relève de cette nouvelle mythologie née de la psychologie scolaire, et, en cela, elle est parfaitement représentative de toutes les idées dépourvues de fondement qui envahissent de plus en plus notre système d'éducation, modes intellectuelles qui se développent aux dépens des enseignants et des élèves." (25)

Et voilà balayé d'un geste polémique le principe explicatif sur lequel reposait l'explication des psychopédagogues. Il existe de multiples modes de réfutation d'une explication. Ainsi dans les pages mêmes qui suivent, Labov reprend point par point sa critique des notions du *déficit culturel* et de la *privation verbale* en montrant pourquoi ces concepts sont sans fondement, mais aussi comment ils ont pu naître. Il ne met pas en doute les résultats obtenus par les psychologues scolaires, mais montre que les lieux d'observation et la façon d'observer doivent être remis en cause. L'analyse détaillée de cette seconde réfutation, comme celle d'autres manières de rejeter une explication constituerait, nous semble-t-il, une voie de recherche intéressante dans le cadre d'une sémiologie de l'explication.

En analysant des discours qui explicitent en quoi/pourquoi ce qui se présente dans tel contexte comme une "explication" n'en est pas une/n'est pas reçu ou accepté comme tel/ne peut l'être qu'à telle ou telle condition précise, il serait possible

* de montrer plus précisément que, contesté à un niveau ou un autre, un discours qui se présentait comme explicatif, perd ce statut et com-

ment il le perd.

* d'étudier en détail les repères discursifs mis en jeu dans un discours qui se donne à lire comme explicatif et d'analyser les éléments sur lesquels porte la réfutation; dans ce cadre, la forme des questions auxquelles répondent les explications sont importantes et devraient être étudiées au même titre que l'explication elle-même;

* de mettre en lumière, a contrario, les conditions sociales de recevabilité d'une explication;

* de mettre en évidence sur la base d'exemples précis que les discours qui se présentent comme explicatifs ne servent pas seulement à comprendre/faire comprendre ce qui ne l'est pas;

* enfin, de décrire et d'expliciter l'ensemble de ces opérations de légitimation/constitution/réfutation d'un discours.

NOTES

1) Citons à titre d'exemple:

Bélangier, Jean: Technique et pratique de l'argumentation. Comment discuter, convaincre, réfuter, persuader. Paris, Dunod, 1970.

Ducrot, Oswald: La preuve et le dire. Langage et logique. Paris, Mame, 1974.

----- (avec la collaboration de Barbault et Depresle)
"Argumentation et discours scientifique", Langages 42, juin 1976.

Kummer, W. : "Aspects of a Theory of Argumentation". In Textsorten, ed. by Gülich, E.-W. Raible, Frankfurt/M, 1972.

Lakoff, G.: La théorie de l'argumentation, perspectives et application, Publication du Centre National de Paris, Recherches de Logique, Louvain, Paris, Nauwelaerts, 1963.

Metzing, D.: Formen Kommunikations-wissenschaftliches Argumentationsanalyse, Hambourg, Buske, 1975.

Perelman Ch., Olbrechts-Tyteca, L.: Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique
Le champ de l'argumentation, Paris, PUF, 1970.

Vignaux, G.: L'argumentation. Essai d'une logique discursive, Genève, Droz, 1976.

2) Cf. M. Bakhtine, Le Marxisme et la philosophie du langage, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique, Minuit, 1977. Trad. fr. Yagnello

3) Cf. P. Bourdieu: "L'économie des échanges linguistiques", Langue française, no 34, mai 1977, pp. 17-34. Dans cet article l'auteur soumet un certain nombre de concepts linguistiques à une critique sociologique. Ainsi partant du fait que le langage peut être "utilisé dans des stratégies qui reçoivent toutes les fonctions pratiques possibles et pas seulement des fonctions de communication" (p. 18), il est amené à opérer un triple déplacement, substituant la notion d'acceptabilité à celle de grammaticalité ou celle de langue légitime à celle de langue; il parle non plus des rappports de communication, mais des rappports de force symbolique et remplace la question du sens du discours par celle de sa valeur et de son pouvoir. Enfin, et corrélativement, il emploie la notion de compétence en un sens élargi: il ne désigne pas par ce terme la capacité d'engendrer et de produire une infinité de phrases grammaticalement conformes, mais la capacité de parler à bon escient, entendant par là la maîtrise pratique du langage et la maîtrise pratique des situations qui permettent de produire dans un contexte précis un discours adéquat. C'est dans ce cadre qu'il avance les concepts de "capital symbolique" et "capital d'autorité", inséparables de la position qu'occupent les locuteurs dans la structure sociale.

4) Cf. pp. 66-7 où nous donnons un exemple qui montre comment les rapports de forces sociaux règlent la prise de parole et la façon dont elle est prise: une employée, licenciée écrit à la direction de son entreprise non pas pour demander à son patron de se justifier -ce

sur qui pourrait être interprété comme une non reconnaissance des rapports hiérarchiques, un acte non pertinent, impertinent-, mais pour lui demander une explication d'un fait qui lui paraît problématique. En utilisant cette forme d'adresse, l'employée joue la légitimité qu'il y a de vouloir comprendre ce que l'on ne comprend pas. Que ce n'est là qu'une forme qu'elle donne à son discours pour le rendre acceptable, apparaît clairement dans la lettre de cette employée: en même temps qu'elle demande une explication à la direction de l'entreprise, elle rapporte un ensemble de faits qui attestent que non seulement elle connaît le motif de son licenciement, mais qu'elle comprend pourquoi la direction en a invoqué un autre. Sa "demande d'explication" n'est rien moins qu'une lettre de protestation.

5) Bourdieu, op.cit., p. 21.

6) Nous empruntons les notions de légitimité et de norme à Bourdieu. Mais ne risque-t-on pas, en utilisant ces notions, de laisser entendre qu'il y a d'un côté des normes sociales, admises, connues, reconnues -en quelque sorte immuables- et de l'autre déviance par rapport à ces normes? Ne risque-t-on pas alors de reproduire, donc d'entériner et de consolider, le système qu'on croyait soumettre à une analyse critique? Suffit-il pour échapper à ce piège d'écrire, comme nous le faisons ici, que les normes n'existent pas en soi, mais dans et par la pratique de la censure et de l'autocensure? ou de noter comme le fait Bourdieu que "Pour qu'une forme de langage parmi d'autres (une langue dans le cas du bilinguisme, un usage de la langue dans le cas d'une société divisée en classes) s'impose comme seule légitime, bref, pour que l'effet de domination reconnue (c'est-à-dire méconnue) s'exerce, il faut que le marché linguistique soit unifié et que les différents dialectes de classe ou de région soient pratiquement mesurés à la langue légitime. L'intégration dans une même "communauté linguistique" (dotés des instruments de coercition nécessaires pour imposer la reconnaissance universelle de la langue dominante: école, grammairiens, etc.), de groupes hiérarchisés, animés par des intérêts différents, est la condition de l'instauration de rapports de domination linguistique. Lorsqu'une langue domine le marché, c'est par rapport à elle, prise comme norme, que se définissent les prix attribués aux autres expressions et du même coup la valeur des différentes compétences. La langue des grammairiens est un artefact mais qui, universellement imposée par les instances de coercition linguistique, a une efficacité sociale dans la mesure où elle fonctionne comme norme, à travers laquelle s'exerce la domination des groupes qui, ayant le moyen de l'imposer comme légitime, ont aussi le monopole des moyens de se l'approprier." (Bourdieu, op.cit., p. 23). Il nous semble qu'il faudrait faire un pas de plus en précisant que ces notions peuvent être utiles pour la description d'un état de fait, mais que les pratiques langagières, comme pratiques sociales, ne se laissent pas réduire à cette opposition norme-légitimité/déviance-illégitimité. Il y aurait une évaluation à faire de la théorie de Bourdieu, une mise à l'épreuve de sa propre légitimité. Ce travail nous ne pouvons le faire ici. D'où cette mise en garde.

7) On trouve un procédé analogue dans le livre de François Flahaut (La parole intermédiaire, Paris, le Seuil, 1978) où l'auteur analyse les théories des fonctions du langage telles qu'elles ont été développées par le fonctionnalisme de A. Martinet ou le structuralisme de R. Jakobson, comme des "pseudo-réponses à une question qui n'est pas posée" (pp. 35-37).

- 8) P. Hermann "Réponse à une question qui n'a pas été posée", Bulletin no 2, décembre 1979, séminaire d'épistémologie, Université de Genève, Département de psychiatrie et Association Ferdinand Gonseth, Institut de la méthode.
- 9) Bourdieu, op.cit., p. 27, c'est nous qui soulignons.
- 10) Evelyn Reed, Féminisme et anthropologie, Trad. fr., Paris, Denoel-Gonthier, 1979, 272p. (début de l'introduction p. 5).
- 11) Nous citons ici le texte intégral d'une lettre adressée par une employée au directeur de l'entreprise dans laquelle elle travaillait en qualité d'opératrice avant d'être congédiée pour une raison qu'elle estime fausse.
- 12) Une demande d'explication au sujet du licenciement lui-même ("Pourquoi me licenciez-vous?") aurait été doublement inefficace:
 - * la direction pouvait répondre "Vous le savez nous vous avons déjà indiqué le motif dans notre lettre du 9 courant" ce qui suffisait à rejeter la question comme déplacée, inutile, illégitime;
 - * elle ne permettait pas à l'employée de signaler qu'elle n'était pas dupe et, * dépit de sa position dans la hiérarchie sociale, elle était à même, sinon d'exiger sa réintégration immédiate dans l'entreprise, du moins de mettre à nu la politique de la direction.
- 13) En avançant la notion d'autorité (il faudra préciser les formes qu'elle peut prendre dans une pratique langagière déterminée) et celle, corrélative, d'un rapport de force entre locuteurs, nous postulons l'existence d'un rapport d'inégalité entre ceux qui ont le droit à la parole, la compétence de proposer un discours explicatif, le droit "au langage légitime, comme langage autorisé, comme langage d'autorité" (Bourdieu, op.cit., p. 20) et ceux qui ne l'ont pas. Nous rejetons par là même le modèle selon lequel les locuteurs sont placés dans un rapport de parfaite symétrie, occupant tour à tour la place d'émetteur (A) et de récepteur (B), encodant, décodant, parlant, écoutant. Un tel modèle tient en effet pour acquis ce qui, dans la pratique, ne l'est jamais a priori. Postuler une symétrie entre les locuteurs, c'est considérer la parole comme toujours déjà prise ou pouvant l'être à n'importe quel moment par n'importe qui. En un mot, c'est tenir pour résolu a priori ce que Bourdieu appelle les conditions d'instauration de la communication. Renoncer à se demander qui parle, de quelle position sociale la parole est prise et comment elle l'est, à quelles conditions elle s'impose comme légitime, c'est méconnaître que dans le cadre d'une société traversée par des divisions entre classes et entre sexes, toute pratique de langage, toute activité de discours s'inscrit dans une réalité sociale où s'affrontent des forces constamment fluctuantes. C'est méconnaître aussi que le langage en tant que pratique sociale joue un rôle actif dans le maintien / la modification des rapports de forces sociaux.
- 14) Dominique Pignon, "Le nucléaire dans tous ses états", in Les Temps Modernes, janvier 77, no 366, pp. 1130-1152. Nous renvoyons les lecteurs à cet article qui analyse les transformations de l'argumentation des pronucléaires au cours des années 60 et 70. L'auteur montre comment les arguments des promoteurs du nucléaire se sont modifiés au gré des affrontements et des rapports de

- 14) forces; il rend compte de ces modifications à partir d'une analyse de la structure des débats qui opposent notamment en France les anti-nucléaires aux partisans de la société nucléaire.
- 15) E.D.F. Comment répondre aux antinucléaires. Texte intégral d'une conférence de M. Toureau à la session d'information nucléaire E.D.F. de BUREAU : "Information du public en matière de centrale électrique". Supplément/tiré à part au Bulletin Hebdo-Info, no 127, 4 mars 1975. Une analyse de ce document montre que cette stratégie consiste précisément à se doter d'une série de moyens propres à regagner l'autorité perdue. Dans sa conférence M. Toureau analyse en détail l'expérience de Fessenheim pour en tirer des enseignements sur le type d'information qu'il est nécessaire de fournir au public et la façon de la présenter:

"QUALITE ET GENRE D'INFORMATION A DONNER:

- Elle doit être en harmonie avec le public qui la reçoit. Mais une information trop savante est préférable à une information qui serait ressentie comme superficielle.
- Elle doit être techniquement irréprochable. Si l'on ne peut répondre à une question il vaut mieux la prendre en note et y répondre par la suite par écrit.
- Elle doit être absente de polémique, s'appuyer sur des faits, citer les références des chiffres contrôlables.
- Ne pas se lancer dans des développements traitant des disciplines dont on n'est pas spécialiste (exemple: médecine). Dans ce cas se référer à des textes écrits par des Professeurs connus. Les opposants employant ce procédé, il n'y a pas d'inconvénients à l'utiliser aussi; cela donne plus de forces à l'argumentation(..)
- Montrer que E.D.F. par des études demandées à des organismes extérieurs, s'entoure de toutes les compétences voulues, notamment dans les domaines qui ne sont pas les siens.

(...)

QUI EST LE MIEUX PLACE POUR QUE CETTE INFORMATION SOIT PLUS CREDIBLE?

Sur le plan local E.D.F. sera de toutes façons obligé de répondre aux questions posées, son image de marque en dépend.

Sur le plan national, il est préférable que le message soit transmis par des organismes étrangers à E.D.F..

Pour le grand public, à la télévision, à la radio, il importe que des journalistes scientifiques discutent avec des techniciens, des professeurs.

(...)

E.D.F. a publié des brochures "grand public" sur l'énergie nucléaire. Il faudrait que des organismes spécialisés extérieurs à E.D.F. prennent le relai.

(,..)".

- 16) Dominique Pignon, op.cit., pp. 1142-43.
- 17) Toureau, op.cit., p. 3.
- 18) Dominique Pignon, op.cit., p. 1140.
- 19) Toureau, op.cit., p. 4.
- 20) Toureau, op.cit., p. 9. Les éléments de cette nouvelle stratégie sont résumés comme suit en conclusion:

"L'information doit répondre à un désir exprimé par le public. Il n'y a pas lieu d'aller au-delà.

Sur cette matière tout "forcing" risque de se retourner contre son auteur.

Il faut aussi éviter que l'énergie nucléaire devienne une obsession. Il faut apprendre à vivre avec elle comme on a appris à vivre avec l'électricité.

L'information doit être techniquement rigoureuse. Elle ne doit pas éluder les problèmes, mais les ramener à leur juste valeur par des comparaisons; elle ne doit pas être lénifiante.

Il y a lieu de montrer que toute action comporte un risque, d'évaluer ce risque, de le comparer avec d'autres.

L'information sera mieux reçue si elle est fournie par des organismes indépendants d'E.D.F., notamment pour ce qui concerne l'énergie nucléaire et les atteintes éventuelles à l'équilibre biologique!

- 21) Même non compris, un discours peut être reconnu comme explicatif. Qu'il nous suffise ici de citer à titre d'exemple cette remarque faite par un écolier à la sortie de l'école. "J'ai rien compris quand le maître a expliqué". Les rapports hiérarchiques entre enseignants et enseignés sont, dans le cadre de l'institution scolaire, généralement tels que non seulement les enseignés reconnaissent au discours des enseignants une légitimité suffisante pour l'écouter, mais l'acceptent comme cohérent et rationnel même s'ils ne comprennent rien. Ils s'imputent alors à eux-mêmes et non à l'enseignant le fait de n'y rien comprendre. Lorsque cette situation tend à s'inverser, on dit que l'enseignant "perd son autorité/n'a plus d'autorité/n'a pas d'autorité", autant d'expressions qui soulignent que normalement (selon les normes) un enseignant "ça a de l'autorité", une autorité de droit et de fait.
- 22) Les éléments de la "nouvelle stratégie d'EDF" que nous avons cités (cf. pp. 68-9 et note 20) illustrent bien ce fait: en renonçant à entrer en polémique avec les antinucléaires ("il est inutile de perdre son temps pour convaincre les protestataires de métier" / "Sur le plan local, il faut être suffisamment "diplomate" pour ne pas se faire d'ennemis que l'on aurait pu éviter" (M. Toureau)), en choisissant d'écrire, à propos de Fessenheim par exemple une brochure qui ne se présente pas comme une "anti-brochure", EDF joue sur cette propriété du discours explicatif pour imposer les positions qu'elle défend en matière énergétique.
- 23) W. Labov, Le parler ordinaire, la langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis. Paris, Ed. de Minuit, 1978, traduit de l'américain par A. Kihm, chap. 5, pp. 111-158.
- 24) Labov lui-même résume ainsi l'enjeu de cette polémique: "...le mythe de la privation verbale est particulièrement dangereux, en ce qu'il détourne l'attention des réels défauts de notre système scolaire pour la reporter sur des défauts imaginaires de l'enfant. Il mène inéluctablement ses défenseurs à l'hypothèse de l'infériorité génétique des enfants noirs, celle-là même qu'on voulait précisément éviter grâce à lui. Aussi, le meilleur service que peuvent rendre aujourd'hui les linguistes est-il, d'abord, de balayer une bonne fois cette illusion, puis de donner une image plus exacte des relations entre dialectes standard et non standard." (op. cit., p. 12). Voir également p. 145 sq.

24) "Quel tort fait-on en ayant tort?"

25) Labov, op.cit., pp. 111-112. C'est nous qui soulignons et entourons.